

Foire aux questions

1- En quoi consiste cette vision du Quartier sportif et communautaire?

Au cœur de la vision du Quartier sportif et communautaire se trouve la construction d'un nouveau centre récréatif avec piscine intérieure afin de remplacer le bâtiment actuel (REC). Les besoins sont réels et criants; le REC a dépassé sa capacité d'accueil depuis plus de 15 ans et les listes d'attente pour les activités ne cessent de s'allonger. Le projet de nouveau centre répond aux aspirations et besoins de l'ensemble des Monteroises et Monterois : les familles, les jeunes, les parents, les aînés, les retraités actifs, les sportifs, les amateurs d'arts et de culture, etc.

En plus du centre récréatif, la vision inclut, à terme, un nouvel aréna, la réfection du vieil aréna, la reconstruction de la piscine extérieure et du chalet de même que des installations de soccer, de basketball, de pickleball, etc.

Par ailleurs, nous entendons procéder, conjointement avec le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), à la construction d'une nouvelle caserne et d'un bâtiment municipal puisque le bâtiment actuel ne répond plus aux besoins. Le SIM défraiera les coûts associés à leur portion du bâtiment.

2- Où seront situées ces installations?

Toutes les installations incluses dans la vision du Quartier sportif et communautaire seront construites à l'intérieur du quadrilatère où on retrouve actuellement l'hôtel de ville, l'ancien REC, la vieille caserne et les autres installations qui nécessitent une importante mise à niveau. Notre vision est de créer un véritable quartier avec des infrastructures modernes, sécuritaires et à échelle humaine dont pourra bénéficier l'ensemble de la population.

Le centre récréatif, quant à lui, sera construit entre le REC actuel et l'hôtel de ville.

3- Quelles activités pourrons-nous pratiquer au nouveau centre récréatif?

Le nouveau centre récréatif inclura tous les besoins déjà élaborés au cours des consultations passées auprès de la population. Voici ce que prévoit le centre :

Piscine et sports

- Section piscine
 - Bassin 1 (8 couloirs)
 - Bassin 2 (cours)
 - Bassin 3 (glissade)

- Gymnase
- Piste de course
- Salles d'exercice, fitness, entraînement, spinning
- Salle de danse/ballet
- Vestiaires

Arts et vie communautaire

- Studio de poterie et studios d'art
- Salles multifonctionnelles pour cours et activités et pour professeurs
- Salon des aînés et cuisine
- Centre pour les jeunes
- Café/bistro
- Bureaux pour organismes communautaires
- Salles de conférence

4- Quand pourrons-nous profiter de ces nouvelles infrastructures?

La réalisation de la vision du Quartier sportif et communautaire s'échelonnera sur plusieurs années. Le centre récréatif sera la première infrastructure à être construite, idéalement d'ici trois ans. Pour ce qui est des autres installations sportives, il est encore trop tôt pour établir un échéancier.

5- Pourquoi ne pas simplement rénover les installations existantes?

L'aréna sera effectivement rénové. Toutefois le centre récréatif, la piscine extérieure, le bâtiment municipal et la caserne sont à ce point désuets qu'ils devront être démolis et reconstruits.

6- Avons-nous réellement besoin de toutes ces infrastructures?

Les besoins sont réels et criants; le REC actuel a atteint et dépassé sa capacité d'accueil depuis plus de 15 ans et les listes d'attente pour les activités ne cessent de s'allonger. Les autres installations sont également désuètes et ne permettent plus de répondre à la demande : aréna, piscine extérieure, chalet, caserne, etc.

Aucune infrastructure de sports/loisirs n'a été construite à Mont-Royal depuis le vieux REC qui date de près de 60 ans! Même le REC n'a bénéficié d'aucun investissement majeur pour le mettre à niveau pendant cette période.

7- Est-ce que la vision pourrait être réalisée en partie seulement?

Le projet de centre récréatif constitue notre priorité et il est prévu qu'il soit construit en une seule phase. La réalisation de l'ensemble de la vision, quant à elle, s'échelonnera sur plusieurs années et pourrait être réalisée en partie. À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour établir un échéancier ou même une séquence de construction des autres installations sportives.

8- Comme on sait que ce ne sont pas tous les citoyens qui profiteront de ces nouvelles installations, pourquoi ne pas instaurer un principe d'utilisateur-payeur afin d'assurer une meilleure équité?

Nous croyons sincèrement que le Quartier sportif et communautaire est un projet collectif qui répond aux aspirations et besoins de l'ensemble des Monéroises et Monérois;

- les familles et les jeunes auront accès à des plateaux sportifs et récréatifs modernes et sécuritaires;
- les aînés et retraités actifs pourront y retrouver l'esprit communautaire de leur ville et en faire un lieu de rassemblement à leur image;
- les amateurs d'arts et de culture pourront profiter de salles et d'équipements adaptés à leurs besoins;
- les organismes communautaires auront accès à des nouveaux espaces fonctionnels pour y tenir leurs activités.

Un tel projet permettra à VMR d'améliorer et d'augmenter ses services, tout en se mettant à niveau avec les municipalités avoisinantes.

9- Y aura-t-il perte d'espaces verts?

Non, au contraire, une fois le Quartier sportif et communautaire complété, le pourcentage d'espaces verts à l'intérieur du quadrilatère sera plus élevé que ce qui était prévu avec le projet antérieur.

10- Puis-je donner mon opinion sur le projet ou suggérer des améliorations?

Oui, absolument! Les citoyens sont invités à remplir le sondage en ligne. Des copies papier sont également disponibles à l'hôtel de ville. Une boîte courriel dédiée (QuartierSC@ville.mont-royal.qc.ca) est aussi à la disposition des citoyens qui voudraient partager leurs impressions.

Que l'on rédige un mémoire de 10 pages ou un courriel de quelques phrases, tous les commentaires seront lus et analysés dans le cadre de la préparation du rapport de consultation. Ce rapport permettra de bonifier le projet actuel et d'aller de l'avant avec les étapes subséquentes.

La date limite pour remplir le questionnaire et soumettre les commentaires est le 25 février.